

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Nathalie Bélanger](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5ecf17b475c7a5d41aef986a>

Date d'obtention : 2022-11-18 16:09:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Les étapes à suivre sont indiquées.

Les questions à poser sont simples et ne mettent pas des mots dans la bouche du jeune.

Les rôles et responsabilités de chaque intervenant sont clairement identifiés

Il doit y avoir une entente entre le directeur des poursuites pénales, le corps policier et le centre de service scolaire pour pouvoir utiliser la trousse Sexto

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Me permettre de rester dans mon rôle selon ma profession (tes)

Référer les jeunes impliqués à la direction de mon école.

Être plus à l'affût des situations pouvant impliquer du sextage

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne jamais regarder le contenu de leur cellulaire dans une situation de sextage

Préventivement, leur parler de leur droit et responsabilité avec l'utilisation de leur cellulaire

Avoir une attitude de bienveillance, rassurer la ou les victimes

Garder une attitude éducative et neutre envers ou les jeunes ayant potentiellement commis un acte de sextage